



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 13 février 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2013-196

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 22 JANVIER 2013 AINSI QUE DES SÉANCES ORDINAIRES TENUES LES 23 ET 30 JANVIER 2013**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des procès-verbaux de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 22 janvier 2013 ainsi que des séances ordinaires tenues les 23 et 30 janvier 2013 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2013-197\*

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME BÂTIMENTS D'HYDRO-QUÉBEC ET DU PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE DANS LE CADRE DU PROJET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CENTRE CULTUREL DE LA MAISON DE LA CULTURE DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division du parc immobilier a mandaté la firme Bouthillette Parizeau et associés pour la production d'un bilan énergétique à la maison de la culture située au 855, boulevard de la Gappe;

**CONSIDÉRANT QUE** les conclusions du bilan énergétique daté du 25 septembre 2012 proposaient la réalisation de divers projets d'efficacité énergétique dont le recommissioning des systèmes mécaniques, l'implantation de récupérateurs de chaleur sur les unités d'air frais et l'installation de variateur de vitesse sur les pompes pour un investissement total de 250 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet procurera des économies annuelles de 51 000 \$ au niveau de la facture énergétique;

**CONSIDÉRANT QUE** des appuis financiers totalisant 14 275 \$ sont disponibles auprès d'Hydro-Québec et de Gazifère;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de retour sur l'investissement de ce projet est de moins de cinq années;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet rencontre tous les objectifs du plan de réduction énergétique de 5 % d'ici 2014 de la Division du parc immobilier :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'autoriser le directeur du Service des infrastructures à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Bâtiments d'Hydro-Québec et du Programme d'efficacité énergétique de Gazifère représentant des subventions de l'ordre 7 575 \$ et 6 700 \$ respectivement, le tout dans le cadre du projet d'efficacité énergétique au Centre culturel de la maison de la culture de Gatineau et à signer tous les documents relatifs à ces programmes;

Le trésorier est autorisé à puiser la somme de 250 000 \$, à même le surplus accumulé non affecté de la Ville de Gatineau, afin de financer la part de la Ville dans le projet d'efficacité énergétique au Centre culturel de la maison de la culture de Gatineau et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le trésorier est autorisé à renflouer l'emprunt au surplus libre sur une période de 5 ans. De plus, toute subvention accordée par Hydro-Québec et Gazifère dans le cadre de ce projet servira à rembourser l'emprunt au surplus accumulé non affecté.

Le trésorier est autorisé à reconduire les soldes inutilisés du budget 2013 au budget des années ultérieures afin de poursuivre le projet, le cas échéant, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
Fonds des dépenses en immobilisations	250 000 \$	Projet d'efficacité énergétique au Centre culturel de la maison de la culture de Gatineau

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-198\*

**SOUMISSION 2012 SP 324 - AMÉNAGEMENT DU PARC BEAUCHAMPVILLE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat à la firme Polane inc., 621, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour effectuer les travaux d'aménagement du parc Beauchampville, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 585 845,91 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 novembre 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30675-006-24735	75 000,00 \$	Travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts - Parc Beauchampville - Terrain de basketball
06-30675-007-24736	148 909,31 \$	Travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts - Aménagement du parc Beauchampville
06-30701-010-24737	160 000,00 \$	Travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts - Parc Beauchampville - Terrain de baseball
Futur FDI	176 459,50 \$	Aménagement du parc Beauchampville
04-13493	25 477,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser, à même la réserve des frais d'aménagement pour fins de parcs (\$/m<sup>2</sup>) au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 176 459,50 \$ afin de financer l'aménagement du parc Beauchampville et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le trésorier est autorisé à puiser une somme supplémentaire de 40 680,70 \$, à même la réserve pour les frais d'aménagement des parcs (\$/m<sup>2</sup>) au poste budgétaire 17-99100-000, pour les contingences, lors de la construction, ainsi que pour l'achat d'équipements de planches à roulettes et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-199\*

**APPROUVER L'ENTENTE DE PARTAGE DE COÛTS POUR DES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LA COMPAGNIE BELL SUR DIVERS SITES, LE TOUT DANS LE CADRE DE PROJETS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Bell a réalisé des travaux sur leurs infrastructures existantes sur neuf sites localisés sur le territoire de la ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** des négociations entre la compagnie de Bell et la Ville de Gatineau ont permis d'établir une entente sur le partage des coûts, basée essentiellement sur la durée de vie utile restante de l'actif des infrastructures appartenant à Bell;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente confirme la valeur payable par la Ville à 303 142,13 \$, incluant les taxes :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver l'entente intervenue entre la compagnie Bell et la Ville de Gatineau sur le partage des coûts, au montant de 303 142,13 \$, incluant les taxes, pour des ouvrages réalisés par la compagnie Bell sur neuf sites, le tout dans le cadre de travaux municipaux;
- d'autoriser le trésorier à puiser, à même le surplus accumulé non affecté, la somme de 199 377,29 \$ afin de donner suite à la présente et à effectuer les écritures comptables requises;
- d'autoriser le trésorier à verser la somme de 303 142,13 \$ à la compagnie Bell, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des infrastructures.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Futur FDI	199 377,29 \$	Travaux pont Brady - Travaux de la compagnie Bell
06-30695-018-24677	6 894,05 \$	Réfection du réseau routier - Gatineau - Méga rapiécage
06-30674-022-24678	104,20 \$	Réfection du réseau routier - Gatineau - Méga rapiécage
06-30335-007-24679	73 829,22 \$	Réseaux d'aqueduc et d'égouts - Égouts - Rue Morin et autres

06-30647-006-24680	4 364,78 \$	Réfection du réseau routier - Méga rapiéçage
06-30674-039-24681	5 389,63 \$	Réfection du réseau routier - Boulevard Maloney
04-13493	13 182,96 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-200

**ACQUISITION PAR LA VILLE DE DEUX PARTIES DU LOT 1 105 558 AU CADASTRE DU QUÉBEC - PROJET D'AMÉNAGEMENT DE FEUX DE CIRCULATION - INTERSECTION DU CHEMIN DE LA SAVANE ET DE L'ACCÈS EST DES PROMENADES DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'acquérir un droit de passage (servitude) sur deux parties du lot 1 105 558 au cadastre du Québec pour l'aménagement de feux de circulation à l'intersection du chemin de la Savane et de l'accès est des Promenades de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** l'obtention d'un droit de passage (servitude) sur deux parties du lot 1 105 558 au cadastre du Québec, d'une superficie totale de 8,26 m<sup>2</sup>, est requise afin de permettre l'installation d'équipements de feux de circulation localisés sur le côté sud de l'intersection;

**CONSIDÉRANT QUE** le lot 1 105 558 au cadastre du Québec est la propriété de la Commission scolaire des Draveurs;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures recommande l'acquisition de ces parties de lots :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise et mandate le Service des infrastructures à procéder aux travaux d'arpentage requis;
- autorise l'acquisition et mandate le Service de la gestion des biens immobiliers pour acquérir, de gré à gré ou par expropriation, un droit de passage (servitude) d'une superficie totale de 8,26 m<sup>2</sup>, connue et désignée comme étant deux parties du lot 1 105 558 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, le tout conformément aux clauses et conditions habituelles du document type de la Ville de Gatineau.

Les fonds pour les travaux d'arpentage et les coûts d'acquisition seront pris à même le poste budgétaire 06-30651-006 – Feux de circulation, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

Adoptée

CE-2013-201\*

**TRANSFERT DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DE DÉPLACEMENT POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE GATINEAU AU CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la résolution numéro CM-2010-1162 en date du 30 novembre 2010, la Ville de Gatineau a octroyé un contrat à l'organisme Vivre en Ville mandatant ce dernier d'élaborer un plan de déplacement pour les employés municipaux, selon les principes, orientations et objectifs exposés dans l'offre de services datée d'octobre 2012, en lien avec la subvention reçue du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transports alternatifs à l'automobile;

**CONSIDÉRANT QU'**une des obligations de Vivre en Ville était de mettre sur pied le Centre de gestion des déplacements de Gatineau sous forme d'un organisme à but non lucratif selon la 3<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies du Québec et de transférer la propriété et tous les droits d'auteur au Centre de gestion des déplacements de Gatineau, sans limiter la généralité de ce qui précède, de tout renseignement, rapport, logiciel ou autres documents recueillis, produits ou réalisés dans le cadre de contrats liés à sa mission;

**CONSIDÉRANT QUE** Vivre en Ville a rempli cette obligation en constituant le Centre de gestion des déplacements de Gatineau, dont la mission est de favoriser le développement et la promotion de solutions novatrices en matière de gestion des déplacements et de transport durable et d'offrir des services pour améliorer concrètement la mobilité des personnes et l'accessibilité aux sites générateurs de déplacements du territoire par des alternatives viables à l'automobile en solo, dans un souci de développement durable;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a maintenant lieu de transférer toutes les obligations de Vivre en Ville liées au plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau au Centre de gestion des déplacements de Gatineau et que l'intervention de la Ville est requise;

**CONSIDÉRANT QUE** Vivre en Ville désire transférer tous ses droits, intérêts et obligations dans son offre de services datée d'octobre 2012 et acceptée par la Ville de Gatineau en vertu de la résolution numéro CM-2010-1162 en date du 30 novembre 2010 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau, Vivre en Ville et le Centre de gestion des déplacements de Gatineau pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-47320-419	13 299,71 \$	Plan d'action de la Politique environnementale - Autres services professionnels et administratifs

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-202\*

**APPUI FINANCIER À LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE SURFACE SYNTHÉTIQUE DE SOCCER-FOOTBALL - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire des Draveurs a déposé un projet d'aménagement de surface synthétique de soccer-football au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport estimé à 2 659 214,48 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a retenu le projet et qu'une somme maximale de 1 329 607 \$ sera allouée;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau en vertu de sa résolution numéro CM-2012-253 en date du 20 mars 2012 a confirmé, sous conditions, une somme de 900 000 \$ à la Commission scolaire des Draveurs;

**CONSIDÉRANT QU'**une somme de 429 607 \$ est toujours nécessaire pour réaliser le projet;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente est intervenue avec la Commission scolaire des Draveurs concernant l'utilisation des plateaux de la polyvalente Le Carrefour en compensation d'un montant de 329 607 \$ versée par la Ville pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le trésorier à puiser, à même le pro forma du PTI, la somme de 429 607 \$ et de faire les écritures comptables nécessaires pour donner suite à la présente;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-203\*

**AUTORISATION DE CONVERTIR LE FONDS DE SOUTIEN « MANQUE PAS TA CHANCE! » PAR « PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA COMMISSION JEUNESSE »**

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles orientations de la Commission jeunesse voulant, entre autres, intensifier sa visibilité en milieu scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission jeunesse souhaite faire valoir le caractère remarquable des jeunes gatinois et renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes envers leur école et leur ville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission jeunesse ont entériné le Programme de reconnaissance de la Commission jeunesse :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil, suite à la recommandation de la Commission jeunesse :

- d'autoriser la Commission jeunesse à convertir son fonds de subvention « Manque pas ta chance! » en « Programme de reconnaissance de la Commission jeunesse » et à implanter ce programme dans chacune des écoles secondaires de la Ville de Gatineau, et ce, dès février 2013;
- d'autoriser le trésorier à puiser les fonds à même le budget de la Commission jeunesse (02-71127-31708) prévu pour le fonds de subvention « Manque pas ta chance! »;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à chacune des écoles suivantes, participantes au projet, soit un total de 3 250 \$, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :

- 1. École secondaire Hormisdas-Gamelin**  
580, rue Maclaren Est  
Gatineau (Québec) J8L 2W2
- 2. Polyvalente de l'Érablière**  
500, rue de Cannes  
Gatineau (Québec) J8V 1J6
- 3. École secondaire du Versant**  
808, boulevard de la Cité  
Gatineau (Québec) J8R 3S8
- 4. Polyvalente Le Carrefour**  
50, chemin de la Savane  
Gatineau (Québec) J8T 3N2
- 5. Polyvalente Nicolas-Gatineau**  
360, boulevard La Vérendrye  
Gatineau (Québec) J8P 6K7
- 6. École secondaire de l'Île**  
255, rue Saint-Rédempteur  
Gatineau (Québec) J8X 2T4
- 7. École secondaire Grande-Rivière**  
100, rue Broad  
Gatineau (Québec) J9H 6A9
- 8. École secondaire Mont-Bleu**  
389, boulevard de la Cité-des-Jeunes  
Gatineau (Québec) J8Z 1W6
- 9. Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**  
250, rue Gamelin  
Gatineau (Québec) J8Y 1W9
- 10. Collège Saint-Alexandre**  
2425, rue Saint-Louis  
Gatineau (Québec) J8V 1A2
- 11. Collège Saint-Joseph de Hull**  
174, rue de Notre-Dame-de-l'Île  
Gatineau (Québec) J8X 3T4
- 12. École secondaire D'Arcy McGee**  
710, boulevard du Plateau  
Gatineau (Québec) J9J 3G2

**13. École secondaire Philemon Wright**

80, rue Daniel-Johnson  
Gatineau (Québec) J8Z 1S3

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-971	3 250 \$	Commission jeunesse - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-204\*

**RECOMMANDATION MUNICIPALE AFIN QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC BONIFIE SON PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS - MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère de la Famille et des Aînés ont introduit en 2010-2011, dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, le sous-volet 2.5 : « projets répondants aux besoins des aînés des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) »;

**CONSIDÉRANT QUE** ce sous-volet Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés est doté d'une enveloppe de 18 millions répartis à raison de 3 millions par année pour couvrir l'ensemble du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2012, le nombre de villes admissibles au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés est près de dix fois plus élevé que lors du lancement du programme en 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré l'augmentation rapide du nombre de villes admissibles, le gouvernement du Québec n'a pas augmenté les fonds disponibles pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la réunion de la Commission sur les aînés du 14 septembre 2012, les membres ont recommandé à la Ville de Gatineau d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de bonifier les sommes qui sont accordées au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil, suite à la recommandation de la Commission sur les aînés, d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux pour bonifier le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalités amie des aînés.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-205\*

**REMISE D'UNE BOURSE DE 500 \$ AU VOLET « ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT » LORS DU GALA RÉGIONAL DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT DU 1<sup>ER</sup> MAI 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la région de l'Outaouais, notamment la Ville de Gatineau, subit les contrecoups des nombreuses coupures budgétaires et d'emplois de la fonction publique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission jeunesse a pour mandat de transmettre au conseil municipal toute recommandation touchant la planification, le développement et l'amélioration de la qualité de vie des adolescents sur le territoire de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission jeunesse souhaite contribuer au bénéfice de la jeunesse, à l'essor de la Ville de Gatineau, en encourageant la jeunesse à s'impliquer davantage dans le développement de projets entrepreneuriaux et d'entreprises;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau figure au palmarès des villes les plus touchées par le décrochage scolaire :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil, suite à la recommandation de la Commission jeunesse :

- d'autoriser la Commission jeunesse à remettre une bourse de 500 \$ lors du gala régional du Concours québécois de l'entrepreneuriat accordée à un projet gatinois dans le cadre du volet « Entrepreneuriat étudiant »;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à la Chambre de commerce de Gatineau situé au 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-971	500 \$	Commission jeunesse - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-206

**SOUSSION 2012 SP 316 - SERVICES PROFESSIONNELS - FIRME-CONSEIL EN MAINTIEN D'ACTIFS IMMOBILIERS - PLAN D'INTERVENTION ET MAINTIEN D'ACTIFS - ARÉNAS - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme RCAA-Planifika inc., 682, rue William, Montréal, Québec, H3C 1N9, pour la fourniture de services professionnels pour le projet « Plan d'intervention et de maintien d'actifs dans les arénas », pour un montant total de 103 649,96 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 novembre 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008. Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71210-419-25000	95 725,33 \$	Gestion des aré纳斯 - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	4 507,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 417,13 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

Adoptée

CE-2013-207\*

**PARTICIPATION DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DES FÊTES ET FESTIVALS 2013 - 192 000 \$ EN CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET 115 000 \$ EN SERVICES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, suite à l'adoption du budget 2013, a identifié la contribution financière ainsi que la contribution en services pour l'ensemble des fêtes et festivals;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a déjà approuvé le soutien pour l'édition 2013 de Bal de Neige en vertu de sa résolution numéro CM-2012-1021 en date du 20 novembre 2012;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de ses résolutions numéros CM-2012-66 en date du 24 janvier 2012 et CM-2012-166 en date du 21 février 2012, le conseil municipal a déjà approuvé le soutien pour les éditions 2012, 2013 et 2014 de plusieurs événements suite à la mise à jour de la politique de soutien aux fêtes, festivals et événements qui permettait de signer des protocoles d'entente sur trois ans;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des fêtes et festivals a pris connaissance des demandes, à sa réunion du 22 novembre 2012, et est d'accord avec les recommandations :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver les contributions financières et les services mentionnés ci-dessous pour la réalisation des fêtes, festivals et événements du calendrier 2013.

Événements / Organismes	Contributions		Services		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
Festibièrre de Gatineau / Corporation Cinqdixquinze	40 000 \$	71529	6 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires policiers	71529
			10 000 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
<b>Sous-total</b>	<b>40 000 \$</b>		<b>20 000 \$</b>		
Bâtisseur d'un jour / Corporation pour le développement de la relève CB	15 000 \$	71529	3 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			1 500 \$	Salaires policiers	71529
			10 000 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		

Événements / Organismes	Contributions		Services		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
<b>Les courses en folies de Gatineau</b> / Corporation Festival de boîtes à savon de Gatineau	15 000 \$	71529	3 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires policiers	71529
			500 \$	Primes d'assurance	19100
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			3 000 \$	FEQ	71529
			Logistique, autres services		
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>10 000 \$</b>		
<b>Merveilles de sable</b> / Corporation Merveilles de sable de Gatineau	25 000 \$	71516	4 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires policiers	71516
			7 000 \$	Logistique, autres services	71516
			500 \$	Cotisation-Abonnement	19100
			500 \$	FEQ	
			Primes d'assurance		
<b>Sous-total</b>	<b>25 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		
<b>Auto-Show Gatineau</b> / Corporation Auto-Show Gatineau	20 000 \$	71529	500 \$	Salaires cols bleus	71526
			500 \$	Salaires policiers	71529
			3 500 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Primes d'assurance	19100
<b>Sous-total</b>	<b>20 000 \$</b>		<b>5 000 \$</b>		
<b>Festival country du Grand Gatineau</b> / Corporation du festival country du grand Gatineau	15 000 \$	71529	3 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			1 000 \$	Salaires policiers	71529
			5 000 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	19100
			500 \$	FEQ	
			Primes d'assurance		
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>10 000 \$</b>		
<b>Fête d'antan</b> / Corporation du Musée d'Aylmer inc.	10 000 \$	71529	2 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			1 000 \$	Salaires policiers	71529
			1 500 \$	Soutien technique	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			FEQ		
<b>Sous-total</b>	<b>10 000 \$</b>		<b>5 000 \$</b>		
<b>Gatineau en vol</b> / Les Ailes d'Époque du Canada	40 000 \$	71529	4 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			12 000 \$	Salaires policiers	71529
			3 000 \$	Salaires pompiers	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			500 \$	FEQ	71529
			Logistique, autres services		
<b>Sous-total</b>	<b>40 000 \$</b>		<b>20 000 \$</b>		
<b>Festival des cultures du monde</b> / Corporation du Festival Molokaï	---	71529	2 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			2 000 \$	Logistique, autres services	71529
			1 000 \$	Utilisation de la Place de la Cité	
<b>Sous-total</b>	<b>--- \$</b>		<b>5 000 \$</b>		
<b>Défilé du père Noël de Gatineau</b> / Corporation du Défilé du père Noël de Gatineau	12 000 \$	71529	3 000 \$	Temp. supp cols bleus	71529
			5 000 \$	Salaires policiers	71529
			500 \$	Logistique, autres services	71529
			1 000 \$	Primes d'assurance	19100
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			FEQ		
<b>Sous-total</b>	<b>12 000 \$</b>		<b>10 000 \$</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>192 000 \$</b>		<b>115 000 \$</b>		

- Selon des circonstances hors de contrôle (température, bris d'équipement, etc.), la contribution en services pourrait être supérieure selon les disponibilités budgétaires des services municipaux;

- d'autoriser le trésorier à verser une subvention supplémentaire maximale de 2 000 \$ par organisme pour les organismes des volets 3 et 4 de la politique de soutien aux fêtes, festivals et événements pour la préparation de mission d'examen ou d'états financiers vérifiés qui sont exigés selon la politique;
- d'autoriser le Service de la police à facturer à la Commission de la capitale nationale, le coût en temps supplémentaire des policiers lors de la Fête du Canada;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer les protocoles d'entente aux fins de la présente;
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques aux montants et noms apparaissant au tableau ci-dessus, selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente à intervenir avec ces organismes, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;

Le trésorier est autorisé à puiser la somme de 51 130 \$, à même les imprévus, ainsi qu'à effectuer les écritures comptables requises afin de donner suite à la présente.

Les organismes s'engagent à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engagent également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin, au montant de 192 000 \$ en soutien financier et de 115 000 \$ en soutien en services de la Ville de Gatineau, seront pris à même les postes budgétaires identifiés au tableau ci-dessus.

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71516-121	1 500 \$		Merveilles de sable - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers
02-71516-971	5 000 \$		Merveilles de sable - Contributions
02-71529-121	9 310 \$		Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers
02-71050-999	18 060 \$		Administration - Fêtes et festivals - Autres
02-99900-999	51 130 \$		Imprévus - Autres
02-71516-649		1 500 \$	Merveilles de sable - Autres pièces et accessoires
02-71529-419		10 000 \$	Autres festivals - Autres services professionnels et administratifs
02-71529-519		11 000 \$	Autres festivals - Autres locations
02-71529-649		12 000 \$	Autres festivals - Autres pièces et accessoires
02-71529-971		47 500 \$	Autres festivals - Contributions
02-71529-124		3 000 \$	Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-208\*

**SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS POUR L'ANNÉE 2013 -  
APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA  
CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - AIDE FINANCIÈRE DE  
605 440 \$ ET DE 325 862 \$ EN SERVICES**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à la réunion du 12 décembre 2012, ont pris connaissance des demandes de soutien des organismes culturels pour l'année 2013 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité, suite à la recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, recommande au conseil d'accepter le rapport « Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2013 » (annexe A) recommandant une aide financière totalisant 605 440 \$ et une aide en services de 325 862 \$ pour un soutien total de 931 302 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre des chèques aux montants, dates, noms et postes budgétaires indiqués dans le rapport « Modalités de paiement des subventions aux organismes culturels » (annexe B), sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Le directeur du Service des arts, de la culture et des lettres ou son représentant est autorisé à signer les protocoles d'entente avec les organismes culturels.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72110-972	451 790 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions
02-71531-972	47 650 \$	Un été show - Subventions
02-72310-972	61 000 \$	Réseau muséal - Subventions
02-72410-972	25 000 \$	Patrimoine - Subventions
02-71538-971	20 000 \$	Rendez-vous international de la bande dessinée - Contributions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72011-999	75 000 \$		Politique culturelle - Autres
02-71538-971	15 000 \$		Rendez-vous international de la bande dessinée - Contributions
02-70046-971	2 800 \$		Cadre de soutien - Loisirs, sports et plein air - Contributions
02-72410-999	25 000 \$		Patrimoine - Autres
02-71531-972		20 000 \$	Un été show - Subventions
02-72410-972		25 000 \$	Patrimoine - Subventions
02-72110-972		72 800 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-209

**SOUSSION 2012 SI 385 - ACHAT DE RADIOS ASTRO XTL 1500 ET ASTRO XTS 1500 - SERVICE DE POLICE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CTM – Centre de Téléphone Mobile Itée, 73, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour l'achat de radios ASTRO XTL 1500 et ASTRO XTS 1500 pour un montant total de 38 923,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 décembre 2012, cette dernière étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-35500-692-25001	33 854,10 \$	Stationnements municipaux - Équipements non capitalisables
04-13493	1 692,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 376,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 février 2013.

Adoptée

CE-2013-210

**APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 50 ET 2 - ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 54 ET 3 - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 51 ET 3 - LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 50 ET 3****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 50 et 2, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 54 et 3, les listes des réquisitions numéros 51 et 3 ainsi que les listes des embauches numéros 50 et 3 :

<b>Numéro des listes</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montants</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 50	Pièces de comptes à payer	78 749,90 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste PD numéro 54	Pièces de comptes à payer	936 195,53 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste des réquisitions numéro 51	Pièces de comptes à payer	2 491,86 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste des embauches numéro 50	Embauche de personnel temporaire	230 016,79 \$	7 au 18 janvier 2013
<b>Numéro des listes</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montants</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 2	Pièces de comptes à payer	21 455,67 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste PD numéro 3	Pièces de comptes à payer	387 507,56 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste des réquisitions numéro 3	Pièces de comptes à payer	13 375,68 \$	21 au 25 janvier 2013
Liste des embauches numéro 3	Embauche de personnel temporaire	585 895,38 \$	14 au 18 janvier 2013

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-211\*

**AMENDEMENT - PROTOCOLE D'ENTENTE - PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS - GESTION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la résolution numéro CM-2009-61 en date du 20 janvier 2009, la Ville de Gatineau a conclu un partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais relativement aux droits et obligations des parties relativement à l'exploitation d'un terrain synthétique de soccer/football situé près du campus Alexandre-Taché;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à des négociations entre les deux parties, il y a lieu de modifier l'article VI du protocole d'entente afin de bien refléter les discussions relatives aux versements des montants forfaitaires annuels :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'accepter l'amendement au protocole d'entente établi avec l'Université du Québec en Outaouais pour la gestion d'un terrain synthétique de soccer/football sur la propriété de l'Université du Québec en Outaouais (campus Alexandre-Taché);
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'amendement au protocole d'entente aux fins de la présente;
- d'autoriser le trésorier à payer une somme de 17 214,75 \$ à l'Université du Québec en Outaouais, située au 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1L8, afin de respecter les versements des nouveaux montants forfaitaires prévus pour les années 2010 à 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71167-511	16 459,13 \$	Terrains synthétiques - Location d'espaces
04-13493	755,62 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99900-999	16 459 \$		Imprévus - Autres
02-71167-511		16 459 \$	Terrains synthétiques - Location d'espaces

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-212\*

**PROTOCOLE D'ENTENTE - VILLE DE GATINEAU ET LE CENTRE RÉGIONAL D'ARCHIVES DE L'OUTAOUAIS - LOCATION D'ESPACE D'ENTREPOSAGE POUR LES ARCHIVES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre régional d'archives de l'Outaouais situé à la maison de la culture de Gatineau signera un nouveau bail de cinq ans (2012-2017) se terminant le 31 octobre 2017 avec le mandataire de la Ville de Gatineau, la Corporation de la Maison de la culture de Gatineau (loyer : 9 600 \$ par année);

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a toujours un problème d'espaces de conservation pour ses documents et qu'elle utilise plus de 364 mètres linéaires d'espaces d'entreposage pour ses archives municipales à même les espaces de conservation du Centre régional d'archives de l'Outaouais, et ce, en vertu d'un protocole d'entente dûment signé en vertu de la résolution numéro CM-2007-1163 en date du 13 novembre 2007;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit protocole d'entente entre la Ville et le Centre régional d'archives de l'Outaouais est arrivé à terme et qu'il était au montant annuel de 8 500 \$ pour la location de ces espaces, soit le montant de l'ancien bail du Centre régional d'archives de l'Outaouais avec la Corporation de la maison de la culture de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville et le Centre régional d'archives de l'Outaouais ont signé une seconde entente en 2010 en vertu de la résolution numéro CE-2010-1809 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, portant sur le prêt (gratuit) d'espaces d'entreposage pour les archives municipales représentant 136,5 mètres linéaires d'espace appartenant au Centre régional d'archives de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe recherche le renouvellement du protocole d'entente de 2007 portant sur la location d'espaces d'entreposage appartenant au Centre régional d'archives de l'Outaouais, et ce, pour une période de cinq ans au montant de 9 600 \$ par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation de la maison de la culture accepte de signer un nouveau bail avec le Centre régional d'archives de l'Outaouais à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012 dont le coût annuel du loyer sera un montant fixe de 9 600 \$, incluant les taxes :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'accepter le protocole d'entente à intervenir entre le Centre régional d'archives de l'Outaouais et la Ville de Gatineau portant sur la location de 364 mètres linéaires d'espaces d'entreposage pour les archives municipales.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole.

Le trésorier est autorisé à verser un coût de location de 9 233,36 \$ au Centre régional d'archives de l'Outaouais, pour l'année 2013, pour des espaces de rangement de documents d'archives utilisés par la Section de la gestion des documents et archives du Service du greffe, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-14300-511 – Gestion documentaire – Location d'espaces.

Le trésorier est également autorisé à prévoir au budget 2014 et pour les années subséquentes, un montant de 9 600 \$ à être versé au Centre régional d'archives de l'Outaouais en compensation pour les espaces d'entreposage occupés par la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe.

L'organisme s'engage à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville comme assurée additionnelle et à fournir au Service du greffe un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2013-213**      **SUBVENTION DE 50 \$ - ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE L'OUTAOUAIS POUR LES ACTIVITÉS ANNUELLES 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'Association régionale de camping et de caravaning de l'Outaouais, 368, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 8R5, à titre de subvention pour les activités annuelles 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-214**      **SUBVENTION DE 250 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN - BAL DES FINISSANTS - 22 JUIN 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, 580, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour la campagne de financement du bal des finissants 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	250 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-215**      **SUBVENTION DE 400 \$ - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE HULL POUR LE PROJET JEBENEVOLE.CA - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES ET DE BELLEVUE - ALAIN RIEL ET SYLVIE GONEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole de Hull, à l'attention de madame Geneviève Laramée, 4, rue Taschereau, bureau 170, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, à titre de subvention pour le projet Jebenevole.ca afin de promouvoir le soutien et l'action bénévole.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79933-972	200 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79944-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-216

**SUBVENTION DE 1 675 \$ - CÉGEP DE L'OUTAOUAIS POUR L'ORGANISATION DE LA SOIRÉE CÉGÉPIENS AUTOUR DU MONDE - 20 FÉVRIER 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 675 \$ à l'ordre du Cégep de l'Outaouais, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, à titre de subvention pour l'organisation de la soirée Cégépiens autour du monde le 20 février 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	200 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79936-972	500 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-217

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - BÂTISSEURS D'AVENIR - PROJET DU PARC D'AVENTURE - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre des Bâtisseurs d'avenir, à l'attention de monsieur Jean Guy Sabourin, 288, rue Hupé, Gatineau, Québec, J8P 3L4, à titre de subvention pour leur projet du Parc d'aventure qui sera intégré au développement du parc Sanscartier durant la saison estivale 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	1 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-218** **SUBVENTION DE 1 500 \$ - CLUB DE FOOTBALL L'ARSENAL - COLLÈGE NOUVELLES FRONTIÈRES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre du Collège Nouvelles Frontières, à l'attention de monsieur Bernard Garneau, 250, rue Gamelin, Gatineau, Québec, J8Y 1W9, à titre de subvention pour les activités du club au cours de l'année 2013 dans le cadre du programme de persévérance scolaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	1 500 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-219** **SUBVENTION DE 2 000 \$ - SOPAR POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU - 22 MARS 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à Sopar, 1, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 1C1, à titre de subvention pour la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-220** **SUBVENTION DE 2 400 \$ - GALA SPORTIF GATINEAU POUR LE GALA MÉRITAS DE GATINEAU - 24 AVRIL 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 400 \$ au Gala Sportif Gatineau, C. P. 1970, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3Y9, à titre de subvention pour le Gala Méritas de Gatineau le 24 avril 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	150 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	500 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-221**      **SUBVENTION DE 5 000 \$ - MON CHEZ NOUS INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de Mon Chez Nous inc., à l'attention de madame Nathalie Sauvé, directrice générale, 18, rue Hamel, Gatineau, Québec, J8P 1V9, à titre de subvention pour leur projet d'hébergement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	5 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-222**      **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DU CLUB OPTIMISTE DE HULL - 8 JUIN 2013 - 70 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon à participer à une activité le 8 juin 2013 au profit du Club optimiste de Hull pour souligner le 45<sup>e</sup> année de bénévolat.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 70 \$ à l'ordre du Club optimiste de Hull, C. P. 1185, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3X7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	70 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-223**

**AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU - RÉUNIONS DES COMITÉS PERMANENTS DE LA F.C.M. À PRINCE GEORGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE - 5 AU 9 MARS 2013 - 2 335 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer aux réunions des comités permanents de la Fédération canadienne des municipalités à Prince George, Colombie-Britannique, du 5 au 9 mars 2013.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement pour une dépense maximale de 2 335 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-312	2 335 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Frais de représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-224**

**SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE HULL - CLINIQUES D'IMPÔT 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole de Hull, à l'attention de madame Geneviève Laramée, directrice, 4, rue Taschereau, bureau 170, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, à titre de subvention pour les cliniques d'impôts 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-225

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - LA MIE DE L'ENTRAIDE - MISE SUR PIED D'UNE MINI SOUPE POPULAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de La mie de l'entraide, à l'attention de madame Lucie Carrier, 422, rue des Pins, Gatineau, Québec, J8L 2K9, à titre de subvention pour la mise sur pied d'une mini soupe populaire pour la communauté de Masson.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	1 000 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-226

**AUTORISER LA COMPAGNIE OUTABEC CONSTRUCTION (1991) ENR. ET SES SOUS-TRAITANTS À EXÉCUTER DES TRAVAUX SUR LE BOULEVARD SAINT-RENÉ EST POUR LE PROJET DOMAINE DU LAC, PHASE 1 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

**CONSIDÉRANT QU'**une entente a été signée entre la Ville de Gatineau et monsieur Michel Lamarche en vertu de la résolution numéro CM-2012-649 en date du 3 juillet 2012 afin d'établir les lignes directrices régissant la construction des infrastructures reliées à la desserte en services municipaux du projet Domaine du Lac, phase 1;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Outabec Construction (1991) Enr. prévoit réaliser les travaux entre le 18 février et le 29 mars, suivant la réception du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et selon la disponibilité des sous-traitants et les conditions météorologiques;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux nécessitent la fermeture complète du boulevard Saint-René Est;

**CONSIDÉRANT QUE** cette fermeture complète s'échelonnera sur une période d'environ deux jours;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés de jour et de nuit afin de nuire le moins longtemps possible à la circulation, les commerçants et les résidents;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'axe routier majeur qu'est le boulevard Saint-René Est et, qu'à cet effet, une approbation du comité exécutif est souhaitable;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, c'est-à-dire du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la compagnie Outabec Construction (1991) Enr. et ses sous-traitants à réaliser des travaux de construction qui nécessiteront la fermeture complète du boulevard Saint-René Est, tout juste à l'ouest de la rue Hubert, ainsi qu'à exécuter des travaux hors des heures régulières, du lundi au samedi et les dimanches, afin de permettre la construction des services municipaux dans le cadre du projet Domaine du Lac, pour une période d'environ deux jours, comprise entre le 18 février et le 29 mars 2013;

- demande à la compagnie Outabec Construction (1991) Enr. d'aviser la Ville des dates précises des interventions au moins une semaine avant la tenue des travaux.

Adoptée

CE-2013-227

**SUBVENTION DE 775 \$ - CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE SANS FRONTIÈRE  
« LES LAMES DE FEU » - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 775 \$ à l'ordre du Club de patinage artistique sans frontière, à l'attention de madame Nicole Pichette, C. P. 84063, CSP Librairie Réflexion, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour les championnats canadiens de patinage synchronisé qui auront lieu du 21 au 23 février 2013 à Calgary.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	25 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	25 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 février 2013.

Adoptée

CE-2013-228

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL -  
CARNAV'HULL D'HIVER - 23 FÉVRIER 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE  
HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de l'Île de Hull, 88, rue Saint-Étienne, Gatineau, Québec, J8X 1J5, à titre de subvention pour le CARNAV'HULL d'hiver qui aura lieu le 23 février 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	1 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-229**

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À UN SOUPER-CONFÉRENCE LE 26 FÉVRIER 2013 À GATINEAU CONCERNANT LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES AU MEXIQUE - 172,46 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à un souper-conférence le 26 février 2013 à Gatineau concernant les opportunités commerciales au Mexique.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 172,46 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, suite 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour couvrir les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	164,96 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
04-13493	7,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 février 2013.

Adoptée

**CE-2013-230**

**SUBVENTION DE 800 \$ - AMIS DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS - 10<sup>e</sup> CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CHEERLEADING LE 17 FÉVRIER 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ aux Amis de l'Étudiant Outaouais, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour le 10<sup>e</sup> championnat régional de cheerleading qui aura lieu le 17 février 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 février 2013.

Adoptée

CE-2013-231

**SUBVENTION DE 850 \$ - UNIGYM GATINEAU - ORGANISATION DE LA SÉLECTION NATIONALE DES ATHLÈTES DU 22 AU 24 FÉVRIER 2013 - CENTRE SPORTIF DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à Unigym Gatineau, 850, boulevard de la Gappe, suite 178, Gatineau, Québec, J8T 0B4, à titre de subvention pour l'organisation de la Sélection nationale des athlètes du 22 au 24 février 2013 au centre sportif de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 février 2013.

Adoptée

CE-2013-232

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAHAYE AU POSTE DE RESPONSABLE, GESTION DES ARÉNAS - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler temporairement le poste de responsable, Gestion des arénas, et ce, pour une durée de 3 ans, au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, selon les normes et pratiques en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** le titulaire du poste de responsable, Gestion des arénas est affecté pour une période de 3 ans au projet de la construction du centre multifonctionnel :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement temporaire de monsieur Jean-François Lahaye au poste de responsable, Gestion des arénas (poste numéro LSC-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres) à la Division des parcs et des infrastructures récréatives du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, et ce, pour une période de 3 ans.

Le salaire de monsieur Jean-François Lahaye est établi à la classe 4, 2<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Jean-François Lahaye sera assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Jean-François Lahaye sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de trois semaines de vacances annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71210-115 – Gestion des arénas – Rémunération régulière – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

CE-2013-233

**CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ PAR LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES À LA FIRME DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT ET ASSOCIÉS POUR SERVICES PROFESSIONNELS AFIN DE REPRÉSENTER LA VILLE DE GATINEAU DANS LE DOSSIER INSTITUÉ ENTRE 6250424 CANADA INC. ET LA VILLE DE GATINEAU DEVANT LA COUR D'APPEL**

**CONSIDÉRANT QUE** le 10 juin 2009, trois constats d'infraction furent émis à l'encontre de 6250424 Canada inc., et ce, en raison de la démolition d'une partie d'un monument historique cité en vertu de la Loi sur les biens culturels, à savoir l'édifice connu comme étant l'hôtel Chez Henri;

**CONSIDÉRANT QUE** le 28 juin 2011, après plusieurs jours de procès, l'honorable juge Daoust a rendu jugement déclarant 6250424 Canada inc. coupable des infractions telles que portées;

**CONSIDÉRANT QU'**un jugement en date du 15 décembre 2011 en est venu à condamner 6250424 Canada inc. à payer un montant total de plus de 20 000 \$ en amende;

**CONSIDÉRANT QUE** l'accusée 6250424 Canada inc. a décidé de porter en appel tant la décision sur la culpabilité que la décision sur la sentence, et ce, devant la Cour supérieure;

**CONSIDÉRANT QUE** le 20 décembre 2012, l'honorable juge Beaulieu a rendu jugement acquittant 6250424 Canada inc. des infractions telles que portées;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de confirmer le mandat octroyé à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés afin de porter en appel à la cour d'appel la décision rendue par l'honorable juge Beaulieu :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité confirme le mandat accordé à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour services professionnels afin de représenter la Ville de Gatineau dans le dossier institué entre 6250424 Canada inc. et la Ville de Gatineau devant la cour d'appel.

Les honoraires seront pris au poste budgétaire 02-12200-412, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 février 2013.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif